

Paradin, de *farrago*, qui veut dire mélange de grains ou amalgame, et avait été donné à cette figure à cause des fruits et animaux domestiques dont elle était entourée.

La tribune de l'église avait été réparée par Philippe de Thurey, qui fut archevêque de Lyon, depuis 1389 jusqu'en 1415. Les vitraux étaient incomparablement plus beaux que ceux de Saint-Jean ; on y voyait le martyr de saint Etienne, et ils étaient dus à l'archevêque Amédée de Talaru, 1415-1443. Ceux du chœur et des chapelles de Saint-Eustache et de Saint-Clément portaient les armoiries des Sacconay. Le sanctuaire lui-même avait été retouché pendant l'ère ogivative ; mais la nef avec ses deux bas-côtés, le *pro-naos* ou vestibule, et la chapelle de Saint Clément, avaient conservé tous les caractères de l'ancienneté la plus reculée. Le sol des rues voisines de Saint-Etienne s'étant successivement exhaussé, l'église devint humide et malsaine ; le Chapitre y fit en conséquence quelques réparations, au milieu du siècle dernier, et confia le soin de la blanchir aux mêmes ouvriers italiens qui venaient de profaner les voûtes de Saint-Jean. Ce sacrilège ne coûta, il est vrai, que 250 francs.

L'antiquité mystérieuse de Saint-Etienne, et son importance passée lui attiraient le respect le plus religieux, tant de la part du peuple, que de celle du clergé de Lyon. Le Chapitre ne permit jamais qu'on y enterrât personne dans les nefs, ni dans les chapelles. L'office y était célébré par le clergé de Saint-Jean, en même temps que dans la cathédrale et dans l'église paroissiale de Sainte-Croix. Un des quatre custodes de Saint-Jean était sacristain de Saint-Etienne ; c'est à lui qu'appartenait par le titre de son bénéfice, la garde de cette église et de ses reliques. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, l'archevêque y venait quelquefois conférer les ordres ecclésiastiques ; et, par une singularité remarquable, lorsque Saint-Jean qui avait été d'abord le baptistère de Saint-Etienne fut devenu cathédrale, Saint-Etienne devint à son tour le baptistère de saint-Jean. La dimension et la forme des fonts baptismaux qu'on y voyait, prouvaient assez qu'ils n'avaient pas été faits pour être, comme dans les derniers temps, un simple bénitier. Ils étaient en tout semblables à ceux qui étaient représentés dans le